

Chalette



Chalette
sur-Loing

Place Commune

*L'équipe municipale
vous souhaite de*

joyeuses fêtes



Le mois de décembre est traditionnellement le mois où l'on oublie un peu nos tracasseries de l'année avec la préparation des fêtes et la perspective de se retrouver en famille.

Mais qu'en est-il cette année ? Depuis l'automne, le Gouvernement ne fait que diffuser des messages anxiogènes annonçant la fin de « l'abondance » et encourageant à la « sobriété énergétique ». Mais de quoi nous parle-t-on ? Combien sont les foyers en France qui, depuis des années, sont dans la précarité et doivent renoncer à se chauffer ? Combien sont les retraités dont les pensions sont insuffisantes pour permettre à la fois de se chauffer et d'assurer les besoins de la vie courante ? Pour un très grand nombre d'entre

nous, l'abondance n'a jamais été le quotidien de nos vies... et, malheureusement, l'inflation galopante que nous connaissons aujourd'hui aggrave les choses.

Pourtant, nous sommes tous contraints, particuliers, entreprises et collectivités locales, de nous soumettre à des restrictions pour faire face à l'envolée des prix des énergies !

La Commune de Chalette ne peut pas prétendre au « bouclier tarifaire » mis en place par le Gouvernement mais les élu-e-s de la Ville de Chalette refusent de faire payer une double facture aux Chalettois en diminuant la qualité du service public ou en augmentant les impôts locaux.

Cependant et pour boucler le budget 2022, c'est 350 000 € qu'il faut trouver !

Extinction de l'éclairage public !

La Ville de Chalette a pris des mesures pour diminuer ses factures d'électricité avec, notamment, la réduction de l'éclairage public.

Ainsi, celui-ci sera éteint de 23 heures 30 à 5 heures et cela dès le lundi 5 décembre. C'est donc 2 190 heures d'éclairage public en moins qui vont permettre une économie d'environ 70 000 €.

En complément de cette mesure, il a été décidé de limiter l'illumination de la Ville pour les fêtes de fin d'année en décorant uniquement la place Jean-Jaurès.

Cependant, pour remettre un peu de joie dans cette période si particulière, la Ville de Chalette proposera comme chaque année un marché de Noël chaleureux et convivial où j'espère pouvoir vous croiser.

Les élu-e-s de la Ville de Chalette se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, entourés de vos proches et de ceux qui vous sont chers.

Franck Demaumont
maire de Chalette-sur-Loing

Actualité	3
• Logem Loiret fête ses 75 ans	
• 11 novembre : la paix est un combat	
Dossier : droits des enfants	4-5
Vie politique	6
• Fabien Roussel rencontre les élus de Chalette	
Santé	7
• Une infirmière Asalée c'est quoi ?	
Entretien	8
• Venenum : le troisième polar de Sylvain Gillet	
Novembre en images	9
Petite enfance	10
• Une cabane sensorielle à la crèche	
Sports et loisirs	11
• Angelo Bico : de Chalette à Brest	
• Réouverture de la pêche le 17 décembre	
Culture	12
• Un atelier généalogie à la médiathèque	
Coups de cœur de la médiathèque	13
Libre expression	14
Si Chalette m'était contée	15
• L'instruction à Chalette du Second Empire à la IIIe République	
À l'affiche	16



Chalette Place Commune

Magazine réalisé par le Service communication de la Ville de Chalette-sur-Loing
CS 10047
45125 Chalette-sur-Loing cedex
contact.communication@ville-chalette.fr
Directeur de la publication : F. Demaumont
Rédaction : L. Gérard, P. Avezard
Photos : Service com, S. Voinova, freepik.com
Correctrice : N. Bedez
Graphiste : P. Weber
Impression :
Imprimerie Leloup
Villemendeur



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

Logem Loiret fête ses 75 ans



Mardi 15 novembre, une partie des équipes de l'antenne montargoise de LogemLoiret située à Chalette-sur-Loing et celle du siège d'Orléans se sont réunies en compagnie de l'élu délégué à la politique du logement, Boubacar Ba, pour fêter les 75 ans de l'organisme de logement. À cette occasion, Christian Caron-Perroud et Christine Pasquet, respectivement adjoint au maire d'Amilly et adjointe au maire de Villemandeur, étaient également présents. Olivier Pasquet,

directeur général de LogemLoiret, a lui-même supervisé la plantation de 8 jeunes arbres sur le site chalettois rue Victor-Hugo, qui rejoignent le total des 75 arbres plantés cette année (pour marquer les 75 ans). Quatre essences de végétal ont été retenues : le tilleul, le magnolia, le ginkgo et le liquidambar. Une habitante de l'immeuble, Mariem, occupant son appartement depuis une quinzaine d'années, s'est jointe à la tâche en prêtant main-forte aux équipes.

Les actions de Logem Loiret

Logem Loiret est un bailleur social créé en 1947 qui propose des logements, appartements et maisons à prix réduits. L'organisme est composé d'un siège à Orléans et de cinq agences réparties à Gien et Pithiviers, deux dans l'Orléanais et une à Chalette-sur-Loing. Trente-sept bureaux de proximité ont également été installés sur le territoire loirétain. LogemLoiret est présent dans 155 communes et loge 30 000 personnes dans plus de 16 200 logements. Pour devenir locataire, il suffit de se rendre sur le site du ministère de la Cohésion des territoires ou de télécharger un dossier de demande de logement social et le déposer à LogemLoiret. Il vous est également possible de passer par le CCAS* !

* Centre communal d'action sociale.

11 novembre : la paix est un combat



139 Chalettois sont tombés sous les balles ennemies lors de la première guerre mondiale. Ce triste chiffre a été rappelé par le maire de Chalette, Franck Demaumont, lors de la cérémonie du 11 novembre dernier. 139 Chalettois dont les noms sont gravés sur le monument de la place de la République. Et de rajouter qu'il « *reste beaucoup à faire pour construire un monde pacifique, un monde de paix où les conflits semant la mort auront disparu* », faisant référence au conflit actuel en Ukraine.

Ce 11 novembre à Chalette fut aussi marqué par la remise de la médaille commémorative à Jean-Claude Hélie, ancien combattant de la guerre d'Algérie, par Franck Demaumont.

Le maire et le Conseil municipal ont été honorés de la présence de François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire, accompagné de Jalila Gaboret, conseillère régionale, de M. Plessis, représentant du Souvenir français, venu déposer trois

flammes de l'espoir, de Mme Bachelet, présidente de l'ARAC, représentée par Valentine, et des jeunes élu-e-s du Conseil municipal des enfants de Chalette qui ont lu un message de l'UFAC. Dans son discours, Franck Demaumont a également souligné l'engagement de la Ville de Chalette pour la Paix et combien cette paix doit être une volonté politique et un combat de chaque instant.

Droits de l'enfant : une semaine d'ateliers avec le centre Aragon



Au programme de la Semaine des droits de l'enfant : activités créatives, débats, films et concours. Retour sur ces quelques jours d'échanges et d'expression qui se sont organisés du mercredi 16 au mercredi 23 novembre pour les enfants chalettois.

Ouverture du programme au centre Aragon

Au centre Aragon, petits et grands sont réunis pour débiter ensemble les activités de la Semaine des droits de l'enfant.

Le premier groupe est constitué de 12 enfants en classe de CP, guidés par Raja, animatrice du centre, dans leur activité du jour : dessiner une affiche qui représente trois droits de l'enfant. Elle leur explique : « Il y aura sept affiches en tout, six venant de chaque école et une qu'on fait maintenant au centre ; à la fin, il y aura une exposition à la médiathèque et un jury désignera la meilleure. Elle sera utilisée pour un support de communication de la Ville ».

Vient le moment de choisir les droits représentés sur l'affiche. Les enfants débattent et se mettent d'accord : ce sera le droit de se nourrir, le droit d'avoir une famille et le droit à l'égalité.

On commence par un croquis pour définir les éléments qui seront sur le dessin. Pourquoi pas une Terre ? Des enfants qui la portent ? Des hamburgers et des enfants tous différents ? Peu à peu, l'affiche prend forme.

Dans une autre salle, Sylvie encadre le groupe décroisé des maternelles ; là aussi une affiche est en cours de création, un cœur avec des petites mains de toutes les couleurs. À côté, ceux qui ont déjà apposé leurs mains dessinent et font des activités manuelles. Un autre petit groupe regarde un court métrage sur le même thème intitulé : « On a tous des droits ».

Plus loin, c'est cette fois le groupe décroisé des élémentaires qui s'attèle à la réalisation d'un kamishibai, petit théâtre japonais sous forme de feuilles à faire défiler pour raconter une histoire. Sous la supervision d'Alexia, ils réalisent les trois premières planches de l'histoire de Guilou Guilou, jeune garçon qui emménage dans une ville où il fait de nouvelles rencontres en apportant son aide à des camarades de classe.

Suite et conclusion d'une semaine riche en échanges

Les activités autour de ce thème ont également été dispensées au sein des écoles les jours suivants. Les temps



périscolaires et la pause méridienne ont permis de continuer les débats entre les enfants qui ont pu s'exprimer sur leur vision de ce qu'étaient leurs droits.

Finalement, ce sont treize affiches qui ont été proposées à l'issue de cette semaine le mercredi 23 novembre.

Dès la veille, elles étaient exposées à la médiathèque de Chalette. Trois prix différents seront attribués.

- **Le premier est le prix du jury** constitué des élus Anne Pascaud, Marie-Madeleine Heugues, Fatimata Sow et Jean-Claude Renouf ainsi que trois membres de la direction, Marc Decrouy, Frédéric Pay et Malika Guillin-Vollette, qui ont voté le 23 novembre à 14 heures 30.
- **Le deuxième est le prix du Conseil municipal des enfants.** Les jeunes élus ont voté le 30 novembre.
- **Le dernier est le vôtre, le prix du public,** pour lequel vous avez été appelés à voter en vous rendant sur place et en glissant votre bulletin de vote dans l'urne jusqu'au 6 décembre.

Les résultats, proclamés mercredi 7 décembre, sont à consulter sur le site de la Ville et sur la page Facebook !

LES RECOURS EN CAS DE MALTRAITANCE INFANTILE

Les services d'aides sociales à l'enfance

Appeler le 119
Service national gratuit pour l'enfance en danger

Écrire à la CRIP
Cellule de recueil des informations préoccupantes

Écrire au **procureur de la République**

Contactez une **association** de lutte contre la maltraitance infantile

Faire appel à un avocat en droit pénal
par toute personne témoin de l'acte de maltraitance et par l'enfant lui-même (7 ans et plus)

Les mesures de protection

AEMO
L'Aide Éducative en Milieu Ouvert

Le placement de l'enfant

En 2018 : 355 000 mesures d'aides sociales ont été mises en place en France contre la maltraitance infantile.

Fabien Roussel rencontre les élus de Chalette



Photos : Svetlana Voinova

Le 14 novembre dernier, Fabien Roussel, le secrétaire national du Parti communiste français et député du Nord, a fait étape dans l'agglomération montargoise, à Chalette, Amilly et Montargis. Une venue dans le cadre d'un tour de France qu'il a débuté en octobre dernier afin d'échanger « sans aucun tabou » avec la population, les salariés et les élus sur la crise actuelle et trouver « ensemble » les solutions pour y remédier.

Reçu en mairie de Chalette par le maire, Franck Demaumont, entouré d'élus, majorité et opposition confondues, ont été évoquées, durant près d'une heure, les difficultés croissantes des collectivités confrontées à la hausse des prix de l'énergie qui a, comme on le sait, un fort impact sur les finances communales. Pour cela, Fabien Roussel demande au gouvernement « de garantir aux collectivités un tarif de l'électricité stable, réglementé et dans la durée. » Il souhaite également voir « re-nationalisé EDF avec un monopole sur la production et la distribution de l'électricité, pour le retour d'un vrai service public de l'énergie, ce qui découlera mécaniquement par la suppression du mécanisme de l'ARENH (Accès régulé à l'électricité nucléaire historique). » Il rappelle par la même occasion qu'à l'époque, « en 2010, le PCF avait fortement combattu la loi NOME (Nouvelle organisation du marché de l'électricité). »

Avec les élus, il a aussi, et notamment, échangé sur le manque de médecins dans les zones rurales et la difficulté de recrutement malgré l'existence, comme ici à Chalette, d'un centre municipal de santé ouvert il y a maintenant un peu plus de quatre ans et qui tourne à plein régime. Comme ceux qu'il aura dans les 13 autres régions traversées, il souhaite, à la fin de son périple, faire remonter cet échange à l'Assemblée nationale.

Après un déjeuner avec des militants communistes loirétains au centre Aragon, Fabien Roussel est allé à la rencontre des salariés et représentants syndicaux des sites d'Hutchinson à Chalette et de Sanofi à Amilly ; une partie du personnel de celui-ci avait débrayé ce même jour pour réclamer des augmentations de salaire. Il souhaite que ces salaires soient dans l'ensemble, peu importe ce que gagne le salarié, indexés sur le coût de la vie.

Pour Fabien Roussel, la journée s'est terminée par des échanges avec la population lors d'une réunion publique à la Salle des fêtes de Montargis qui aura rassemblé plus de 200 personnes.



Une infirmière Asalée c'est quoi ?



Suivi des pathologies chroniques tels que BPCO, diabète de type 2, facteurs de risque cardio-vasculaire



Aide au sevrage tabagique



Accompagnement en équipe pluridisciplinaire



Dépistage/ repérage des troubles de la mémoire, de certains cancers (sein, colon, col de l'utérus)



IMC élevé, obésité, surpoids de l'enfant

Sylvie, l'infirmière Asalée, est arrivée au centre municipal de santé en janvier 2020. Son rôle est de faire de l'éducation thérapeutique ; elle mène le patient à réfléchir sur sa maladie et particulièrement sur la maladie chronique. Le but est de prendre le temps d'instaurer un dialogue avec le patient pour le rendre acteur de sa santé. L'infirmière Asalée a une action de prévention ; elle n'est plus dans les soins, elle ne propose donc ni pansement ni prise de sang.

Les missions

L'association Asalée est reconnue d'utilité publique ; l'idée portée par cette association est de dégager du temps pour les médecins, qui n'ont parfois pas le temps d'expliquer les pathologies à leurs patients ou ce qu'ils peuvent mettre en place.

Quand ces derniers sont dirigés par le médecin vers l'infirmière Asalée, celle-ci s'appuie sur la motivation des patients pour les mener à leur réussite. Forte de son réseau, elle renvoie les personnes vers les spécialistes adaptés puisqu'en effet, elle n'est ni diététicienne, ni psychologue (elle réalise néanmoins des tests mémoire).

Le parcours est le suivant : « *Le patient prend rendez-vous chez le médecin du CMS ; après la consultation celui-ci va me transmettre le dossier médical et je prendrai ensuite en charge l'accompagnement thérapeutique en partenariat avec le patient* » explique Sylvie. Le cas particulier est celui du Mois sans tabac car pour le sevrage tabagique, il n'est pas nécessaire d'avoir un dossier médical.

Qui est concerné ?

Les patients qui ont des maladies chroniques comme le diabète de type 2 (lié à l'âge, au stress, à l'hygiène de vie), les personnes concernées par le sevrage tabagique, la

BPCO*, les maladies cardiovasculaires (hypertension, hypercholestérolémie). Elle met en place des ateliers préventifs mais toujours pour la patientèle des médecins du CMS.

Il y a deux sites pour le CMS, l'un à côté de la mairie et l'autre en appui à Vésines dans lequel l'infirmière ne réalise que les dépistages de pathologies liées au tabac. Sylvie précise : « *Le dépistage du souffle est très important car souvent les personnes arrêtent de fumer sans se faire dépister et restent dans l'ignorance d'une pathologie chronique qu'ils ont pu développer* ». La BPCO* une fois installée n'est pas curable : « *On ne peut pas revenir en arrière, on peut seulement améliorer son quotidien* ». Elle propose des spirométries (tester la capacité respiratoire en soufflant dans une machine). Ces tests ne sont pas invasifs, ils sont facilement réalisables et permettent une réelle prise de conscience chez les personnes.

L'essentiel du rôle de l'infirmière Asalée est donc de dégager du temps pour être en présentiel et accompagner les patients. Ainsi, elle suit une trentaine de personnes, qui sont rendues autonomes dans leur parcours et sont amenées à la réflexion sur la façon dont elles souhaitent organiser leur thérapie.

* Broncho-pneumopathie chronique obstructive.


Action de santé libérale en équipe

- Association créée en 2004 dans les Deux-Sèvres
- Réseau de 1628 IDE – Infirmières diplômées d'État
- 7063 médecins généralistes
- 2311 implantations sur tout le territoire national

Venenum : le troisième polar de Sylvain Gillet



CPC : C'est quoi un polar à la Sylvain Gillet ?

Sylvain Gillet - Pour moi, le polar est un prétexte pour créer un style. Même si j'ai également beaucoup travaillé l'intrigue, c'est vraiment le style qui m'intéresse, la façon d'écrire. Alors effectivement, il y a une tendance au rigolo. Mais pas tout le temps, parce que des passages un peu plus sombres, il y en a. En fait, j'aime casser les rythmes avec des passages drôles et d'autres plus noirs, plus polar, et surtout en évitant la mièvrerie et le côté fade du style que l'on retrouve malheureusement un peu trop, selon moi, dans les romans policiers français.

CPC : Comment organisez-vous vos temps d'écriture ?

- Là, ça fait pas mal de temps que je n'ai pas écrit parce que j'ai bossé pour la sortie du bouquin, j'avais plein de trucs à faire, je vais m'y remettre. Quand j'écris, je ne le fais pas tous les jours, mais j'attaque à 8h et je finis à 18h. Ce qui est le plus dur, c'est de commencer et de reprendre. Je procrastine à mort, avant de commencer. C'est « oh, tiens, je vais me boire un café, oh tiens, c'est la Saint Frédéric, je ne connais pas un Frédéric pour l'appeler ? ». Donc une fois que ça roule, autant y aller parce que, même après la pause du midi, c'est dur d'y retourner. Puis après, j'ai du mal à m'arrêter. Quand ça donne, ça donne.

CPC : Parlez-moi de votre personnage principal, Abel Diaz ?

- Pour une question d'originalité, j'ai décidé que mon personnage principal ne serait pas un enquêteur professionnel, c'est un guitariste. Ce n'est pas un policier, pas un

détective, pas un journaliste, contrairement à 90 % des polars. Là non, c'est un musicien, donc. C'est plus difficile à écrire parce qu'il n'a pas les sources que les professionnels ont, il faut qu'il se débrouille. Il n'a pas les réflexes neuronaux des cadors de l'investigation, donc il fait des erreurs, il va sur des pistes qui n'en sont pas...

CPC : Vous êtes venu dans la région montargoise, plus particulièrement Chalette. Vous vous y plaisez ?

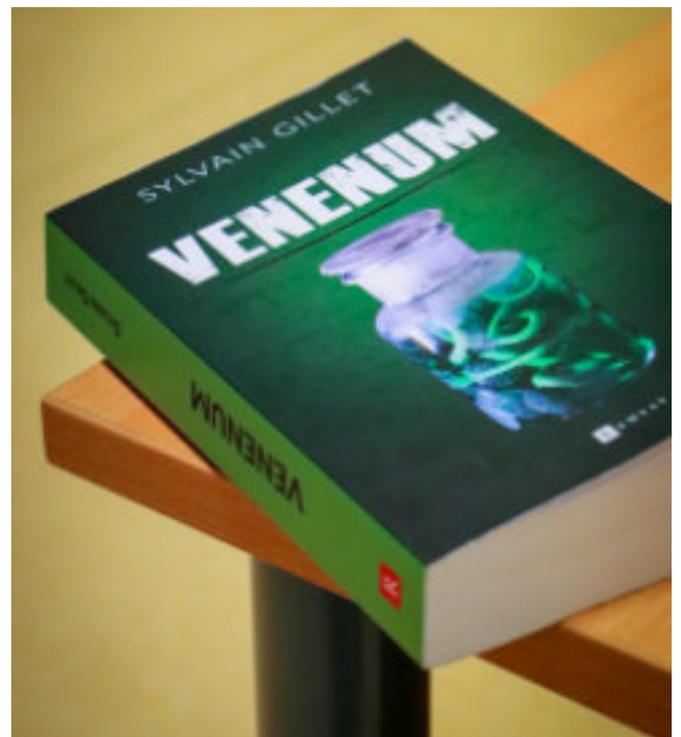
- C'est un bonheur constant ! Ma petite maison est à cinq minutes de la gare et je peux tout faire à pied. C'est formidable ! Et puis c'est agréable, Chalette. On dit tout le temps que Chalette, c'est la banlieue ouvrière de Montargis. Mais moi je dis que non ! C'est Montargis qui est la banlieue bourgeoise de Chalette !

CPC : Quels sont les prochains rendez-vous ? Un livre est en route ?

- Je serai au marché de Noël à la Selle-sur-le-Bied le 10, au marché de Noël de Chuelles le 11 et au marché de Noël de Chalette les 17 et 18 décembre. Après, je serai au « Coquelicot Noir », le salon du polar de Nemours, le samedi du dernier week-end de janvier. Pour le prochain bouquin, j'ai déjà le plan. Mais il est vrai que la communication sur « Venenum » me prend beaucoup de temps. Je pense écrire un autre truc avant. Des textes très courts avec un détective un peu à l'ancienne, complètement frappadingue, à la Monty Python, un humour « non sens » qui ne se fait pas tellement en France. Ça permettra d'attendre la sortie du nouveau roman... On verra.

CPC : Un dernier mot ?

- Oui, choucroute !



Hibernades : soirée beaujolais

Le restaurant Duclos a fait salle comble pour la soirée beaujolais (consommé avec modération !) proposée par le SEMURPA.



Hibernades : master classe de cuisine

L'atelier cuisine du SEMURPA, animé par Else, c'est chaque mardi matin à l'espace Marlin. Cette fois, c'est une master classe suivie d'une dégustation qui était au programme.

Palestine : visite de Hatem Hafi

Le 22 novembre, Hatem Hafi, membre du comité populaire du camp d'Askar en Palestine, de passage en France, a rencontré le maire, Franck Demaumont, Atif Khalid, adjoint délégué aux actions culturelles et aux jumelages, Aurélia Bille, responsable des jumelages, et Sébastien Julien, directeur du pôle Solidarité de proximité et citoyenneté.



Photos : Svetlana Voinova



Festival du livre Autrement, autres mots

Nouveau succès pour ce rendez-vous organisé chaque année au Hangar depuis plus de 12 ans par un collectif d'associations engagées. Stands d'éditeurs, rencontres d'auteurs, débats, expos, lectures, concerts... un weekend d'échanges et de convivialité qui a attiré de nombreux visiteurs les 26 et 27 novembre.



Une cabane sensorielle à la crèche



Catherine Morvan et Jean-Claude Oleksiak



Annie Aime, directrice de la crèche



C'est une installation mise en place depuis peu à la **crèche Danielle-Casanova** de Chalette. Une cabane sensorielle a été construite suite à la venue de la compagnie **Les bruits de la lanterne**, née de la rencontre d'un musicien et d'une comédienne chanteuse.

Une initiation culturelle

L'aventure a démarré en juin 2021, lorsque la crèche a été contactée par le Commissaire à la lutte contre la pauvreté et la Commission régionale des affaires culturelles afin de mettre en place une formation/action avec la compagnie **Les bruits de la lanterne**.

Dans un premier temps, **Catherine Morvan et Jean-Claude Oleksiak**, chanteuse et musicien, sont venus avec leur propre cabane, structure importante qu'ils emportent de lieu en lieu pour présenter et initier enfants et adultes à la découverte de la poésie et de l'imaginaire.

L'équipe de la crèche a pu être formée à l'approche du chant, de la poésie et du théâtre d'ombres dans le but de faire vivre leur propre cabane une fois la formation terminée et ainsi l'intégrer dans le quotidien de la crèche.

Une immersion sensorielle

La cabane est un lieu en suspens, ce n'est pas un lieu du quotidien, et cette bulle qui invite à l'intimité et l'imaginaire se referme grâce à des portes qui permettent de basculer dans la pénombre et ainsi éveiller les autres sens. Les sons et les odeurs viennent stimuler le jeune enfant qui se retrouve accompagné par l'équipe ou ses parents dans un monde d'imaginaire et de poésie. *« Ce n'est pas un spectacle, c'est vraiment un lieu où les enfants et les adultes viennent et peuvent explorer avec nous cet espace »*

explique Catherine. Elle s'occupe principalement des objets qui viennent décorer l'intérieur de la cabane mais aussi des visuels et du chant. Elle poursuit : *« On vit dans un monde où la poésie est peu présente alors qu'elle est très importante pour l'enfant et pour l'adulte. Le poète écrit avec ses sens, c'est comme le petit enfant de 0 à 3 ans ; il aborde le monde avec ses sens, il y a un lien très direct entre lui et la poésie »*.

Jean-Claude travaille sur la conception des branches qui décorent l'intérieur et accueillent toutes sortes d'objets comme des vieilles lanternes dans lesquelles il adapte des lumières non chauffantes. Les enfants peuvent donc les saisir et explorer la lumière et ses ombres. En tant que musicien, il improvise ses musiques avec les enfants ; le but est de partager un moment musical en captant l'énergie de l'instant. Il précise : *« Tout le monde n'est pas musicien mais tout le monde peut faire de la musique, et c'est important de pouvoir créer des espaces sonores ; il se passe des moments de grâce avec tout le monde »*.

À destination des petits comme des grands

L'action s'adresse aux enfants comme aux adultes puisqu'elle fait appel à nos souvenirs grâce aux odeurs ; le sens olfactif est un sens profond qui ramène à des mémoires très anciennes via l'odeur de lavande, par exemple.

La cabane est à une place centrale dans la crèche. Les parents peuvent, avant de repartir, se laisser aller à un moment de partage et de bien-être pendant quelques minutes en prenant place dans cette bulle poétique avec leur enfant.

Angelo Bico : de Chalette à Brest



Le jeune Angelo à l'US Chalette...

Angelo Bico a grandi à Chalette et fait ses premiers pas dans le monde du football à l'US Chalette. Il a eu 15 ans en avril. Formé dès l'âge de 5 ans à l'USC, il évolue désormais chez les U17 nationaux du Stade brestois.

Surclassé très tôt à Chalette, c'est lors d'une rencontre amicale à Orléans qu'il se fait repérer par l'US Orléans. Pour lui tout s'est alors enchaîné très vite : quelques allers-retours entre Chalette et Orléans, « Merci papa Francisco » pour de nouveaux essais, matchs amicaux, et rapidement une signature dans le club de la cité johannique dans lequel il évoluera durant quatre saisons, des U12 au U17.

Début 2022, nouveau tournant

C'est au début de cette année 2022 que sa toute jeune carrière prend une nouvelle dimension. Lors d'une apparition sous le maillot des U17 nationaux de l'USO face au PSG, Angelo tape dans l'œil de deux agents officiant pour les deux clubs professionnels, le Stade de Reims et le Stade brestois. Il est alors invité par ce dernier pour un tournoi à Nantes, suivi d'un second près de Brest. Après avoir visité les installations du club et une très courte réflexion, il signe un nouveau contrat pour rejoindre le centre de formation du club breton.

Pour Angelo, l'intégration s'est parfaitement faite. Entre les cours dans une école privée près de Brest, les entraînements au centre de formation, les matchs les week-ends avec les U17 nationaux brestoïses où il est régulièrement titulaire, il ne lui reste que peu de temps pour revenir voir ses parents. Par conséquent, ce sont eux qui se déplacent le plus souvent pour le voir.



... Joue aujourd'hui au Stade brestois !

Réouverture de la pêche le 17 décembre

Comme chaque année à pareille époque, l'Ablette chalettoise procède à un repoissonnement du lac de Chalette. C'est ainsi que le 15 novembre dernier, 25 carpes et 163 kg de brochets ont été remis à l'eau par les membres de l'association. De fait, actuellement et jusqu'au samedi 17 décembre, la pêche y est interdite, de quoi leur laisser le temps de s'acclimater et prendre pleinement possession de la vingtaine d'hectares du lac.



Un atelier généalogie à la médiathèque

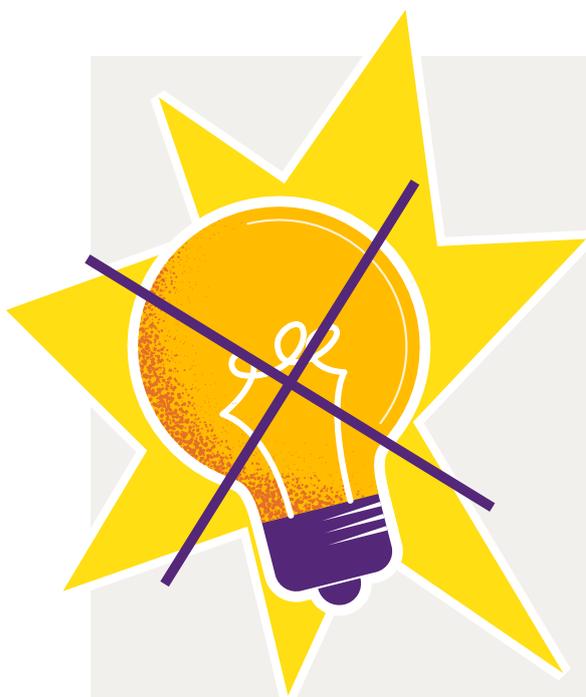


Renouer avec un passé inconnu... La médiathèque de Chalette-sur-Loing a proposé à ses lecteurs mercredi 16 novembre une quête captivante pour retracer ses origines. Une rencontre instructive menée avec beaucoup de pédagogie et de précision par Maurice Barbessol, président de l'association Gâtinais généalogique.

Durant deux heures, ce passionné de généalogie a dévoilé à un public attentif et conquis l'art et la manière de se plonger dans la recherche de ses racines. Cette rencontre a offert à une vingtaine de personnes une première approche pour partir à la recherche de leurs origines. Si certaines étaient déjà bien avancées dans leur arbre, pour d'autres cet atelier était une totale découverte. Elles ont pu satisfaire leur curiosité en posant toutes leurs questions.

Cercle formé de bénévoles férus de généalogie, le Gâtinais généalogique donne l'occasion d'occuper ses loisirs à réaliser des relevés, des saisies d'actes de baptême, de naissance, de mariage ou encore de sépultures et d'actes notariés.

À noter que la médiathèque de Chalette proposera une initiation au jeu d'échecs mardi 20 décembre, à partir de 14 heures, animée par William Rubino de l'association l'Échiquier du Gâtinais. Atelier gratuit sur inscription à partir de 6 ans.



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

**L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
SERA COUPÉ LA NUIT
DE 23H30 À 5H
À PARTIR DU 5 DÉCEMBRE**

Une mesure votée à l'unanimité lors du Conseil municipal du 22 novembre.

LES COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Une petite sélection de romans, albums, CD ou jeux proposés par l'équipe de la médiathèque de Chalette, à emprunter ou à consulter sur place bien sûr !



La panthère des neiges

Roman adultes
Sylvain Tesson

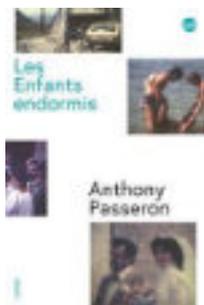
Dans ce roman qui a reçu le prix Renaudot en 2019, l'auteur accompagne le photographe animalier Vincent Munier dans une expédition au Tibet, dans l'espoir d'apercevoir l'une des dernières panthères des neiges. La narration livre de magnifiques pages sur l'un des espaces encore préservés de la planète, en grande partie en raison de son inaccessibilité et de ses âpres conditions climatiques. Dans un monde où tout s'accélère, ce roman nous enseigne l'art de l'affût dans l'hiver, l'esthétique de la patience, de la lenteur, et le silence...



Le petit livre des sortilèges

Documentaire jeunesse
Robert Macfarlane et Jackie Morris

Ceci est un livre de sortilèges qu'il convient de lire à voix haute. Il raconte ses histoires et chante ses chansons par les images et les mots. Vous y trouverez des incantations et des formules magiques, des sorts qui protègent et des sorts qui protestent, des bénédictions, des berceuses et des prières.



Les enfants endormis

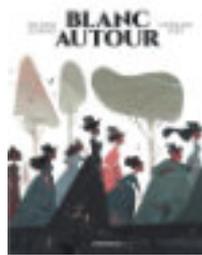
Roman adultes
Anthony Passeron

Anthony Passeron mêle enquête sociologique et histoire intime dans ce roman où il évoque l'histoire de sa famille, de Désiré, cet oncle malade du sida à une époque où la maladie était méconnue. Il nous fait partager la douleur et le déni des proches qui traversent ces terribles années. Les chapitres alternent entre récit intime et plongée dans le travail des chercheurs, leur impuissance devant ce virus, l'isolement des malades, les premiers espoirs et les désillusions. Un roman d'une grande sensibilité qui restitue la dignité des malades considérés à l'époque comme des pestiférés.

Blanc autour

BD adultes
Stéphane Fert

1832, Canterbury. Dans cette petite ville du Connecticut, l'institutrice Prudence Crandall s'occupe d'une école pour filles. Un jour, elle accueille dans sa classe une jeune Noire, Sarah. La population blanche locale voit immédiatement cette « exception » comme une menace. Cette BD raconte un fait réel : la première tentative d'école pour jeunes filles noires aux USA.



Automne en baie de Somme

BD adultes
Philippe Pelaez et Alexis Chabert

1896. Le corps d'un riche industriel est découvert à bord d'une goélette échouée dans la baie de Somme. Voilà le point de départ d'une enquête qui se déroule dans le Paris de la Belle Époque (le titre est trompeur...), des quartiers cossus aux cabarets de Montmartre. À découvrir pour le superbe dessin d'Alexis Chabert. Un bel hommage à l'Art Nouveau.



Areuh, l'éveil en mots et en musique

Albums jeunesse
Jo Witek

Collection adressée aux tout-petits, livres cartonnés aux coins arrondis. Des mots, des sons, des images, des couleurs pour accompagner, jouer, encourager le langage. À lire et à écouter pour un moment de partage.



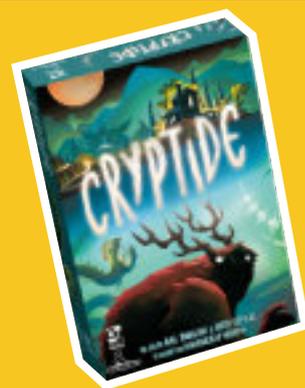
Arbristoires

Livre musical jeunesse
Laurent Azuelos et Izou Aurélie Sureau

Dix portraits d'arbres racontés sous la forme de contes, de légendes ou encore de poèmes par un botaniste et conteur, sur des musiques immersives qui nous emmènent au cœur de la forêt.



COUPS DE CŒUR DE LA LUDOTHÈQUE



Cryptide

Dans le jeu Cryptide, chaque joueur possède un indice sur le terrain où se trouve la créature. En recoupant vos informations, il ne peut y avoir qu'une case qui y corresponde. Mais le but est d'être le premier à la trouver. Interrogez vos collègues, et néanmoins concurrents. Ils ne peuvent vous répondre que par « non » ou « peut-être ». Avec beaucoup de logique et un brin d'audace, vous pourrez entrer dans la légende !

3 à 5 joueurs ; 50 min ; à partir de 10 ans.



Akropolis

Akropolis vous propose de bâtir une cité en combinant des tuiles hexagonales tous-jours proposées par trois. Seuls les plus malins sauront tirer parti des tuiles proposées et devenir les architectes les plus talentueux de la Grèce antique.

2 à 4 joueurs ; 35 min ; plus de 8 ans.



1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr



Abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre nos coups de cœur, événements, nouveautés, etc

MARDI : 14h-18h
MERCREDI : 10h-12h / 14h-18h
JEUDI : 14h-18h
VENDREDI : 14h-18h
SAMEDI : 10h-12h / 14h-18h

LE VIRUS EST TOUJOURS LÀ ! CONTINUONS À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES !

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

Élu.e.s communistes, républicains et citoyens

anne.pascaud@ville-chalette.fr

La sécurité, c'est la tranquillité d'esprit, résultant de la pensée qu'il n'y a pas de danger à redouter.

Au vu de la conjoncture actuelle, la population se sent en insécurité, voire en danger, à cause de l'aggravation de la délinquance, liée à l'instabilité et la précarité. Cette insécurité en milieu urbain est une crainte multiforme car des actes d'intimidation ont lieu dans des lieux scolaires ou dans les espaces publics. L'insécurité est aujourd'hui, avec le chômage et la baisse du pouvoir d'achat, l'une des préoccupations majeures des Français, même si, de tous temps, les dégradations, agressions, meurtres ont troublé la quiétude des populations. Ce phénomène se trouve actuellement exacerbé par les difficultés du contexte socio-économique et la tenue de manifestations de violence, complaisamment relayées par différents médias et réseaux sociaux.

Pour résoudre ces problèmes au quotidien, il faut agir avec méthode, avoir un diagnostic d'évaluation impliquant la participation de la population pour une remontée des informations par les habitants.

La solution : faire vivre un conseil citoyen, avec des représentants élus de chaque quartier, des médiateurs sociaux (pour faciliter le dialogue, apaiser les tensions) et, bien sûr, une présence accrue des forces de police.

Il ne faut pas oublier que l'État n'a pas à se désengager de ses devoirs: il se doit, au contraire, de donner les moyens financiers et humains aux communes pour qu'elles puissent assurer la sécurité de leur population.

Élu.e.s socialistes

christophe.rambaud@ville-chalette.fr

L'État doit réellement soutenir les collectivités face à l'inflation !

L'État doit mieux accompagner les collectivités locales dans la lutte contre les effets de l'inflation. La réponse étatique aux problèmes des collectivités locales n'est pas à la hauteur. Un accompagnement actif de la part de l'État permettrait aux collectivités de pouvoir mieux affronter la hausse spectaculaire de l'inflation qui vient impacter les coûts de fonctionnement mais aussi les futurs investissements projetés. En effet, la hausse de l'inflation n'entraîne pas une diminution des besoins en matière de services publics ; bien au contraire ces derniers demeurent essentiels en période de crise afin de maintenir le lien social. La décision du gouvernement de ne pas indexer la dotation globale de fonctionnement (DGF) sur l'inflation va très sérieusement faire chuter les ressources des collectivités locales l'année prochaine. Nous allons devoir faire des choix importants mais la capacité à investir de la commune va se contracter inexorablement et par extension réduire nos investissements. Le minimum que pourrait faire l'État serait d'augmenter la DGF de l'ordre de 6,5 % à 7 %, ce qui correspondrait au taux d'inflation prévu pour 2022. Les collectivités locales ont toujours répondu présent, notamment lors de la crise sanitaire, se substituant parfois à l'État dans certaines situations. Aujourd'hui l'État doit donc jouer pleinement son rôle à son tour et ne pas laisser la situation se dégrader encore plus pour les collectivités...

Un nouvel élan pour Chalette

cyril.faure@ville-chalette.fr

Vos quatre élus Un nouvel élan pour Chalette sont assidus aux conseils municipaux, à leurs commissions et aux manifestations qui rythment la vie de la commune. Cela nous permet des échanges réguliers sur vos besoins et vos attentes. Nous réitérons notre proposition de pouvoir faire des conseils municipaux décentralisés dans chaque quartier et relancerons le débat sur la vidéo protection l'année prochaine. L'aménagement du Bourg avance et de nouveaux projets sont à l'étude. Vos élus veillent et vous avertiront sur l'évolution de chaque projet. Dos d'âne rue du 23 août : une réflexion est en cours pour réduire la vitesse excessive de certains conducteurs. Notre groupe vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Changement de cap pour Chalette

farah.loiseau@ville-chalette.fr

Dès janvier 2023, le Département du Loiret proposera une bourse et un emploi aux étudiants en formation d'assistant de service social (diplôme DEASS) ou d'éducateur spécialisé (diplôme DEES). Les élèves de 2e année pourront prétendre à une enveloppe de 567 euros par mois. Ceux de 3e année à 945 euros. Les deux années comptabilisent donc au total 15 120 euros ! Cette bourse, en supplément et non en substitut d'une autre bourse, s'ouvre à dix étudiants maximum. Si vous souhaitez vous investir dans le social, n'hésitez pas à me contacter.

France insoumise

alexis.christodoulou@ville-chalette.fr

Le local du Secours populaire à Chalette est en sursis ! Le propriétaire souhaitant vendre son bien, l'antenne montargoise pourrait tout bonnement disparaître de l'agglomération. C'est impensable ! L'action solidaire du Secours populaire est essentielle, d'autant plus dans le Montargois, zone durement frappée par la pauvreté, le chômage, la précarité. Ainsi, 30 % des ménages chalettois et 34 % des ménages montargois vivent sous le seuil de pauvreté, contre seulement 14,6 % au niveau national. Le Secours populaire montargois aide plus de 1 050 bénéficiaires. Face à l'urgence sociale qui ne fait que s'approfondir, nous proposons au conseil municipal chalettois de mettre à disposition, à titre temporaire et gracieux, l'ancienne école de Vésines.

Ensemble, écologistes et solidaires

kasim.balaban@ville-chalette.fr

Lors du conseil municipal du 22/11/2022, le maire a dit que les centrales nucléaires sont une indépendance énergétique. Or, la France importe l'intégralité de son uranium (10656 tonnes/an) provenant du Kazakhstan, du Niger et de l'Ouzbékistan... Donc ces centrales ne sont pas une indépendance énergétique. Personnellement, je suis contre ces centrales, car le risque de radiation, d'attaque terroriste sur l'une des centrales sera catastrophique pour notre pays et pour notre continent. N'oublions pas le besoin d'eau pour les refroidir, Tchernobyl et Fukushima. Je propose d'isoler tous les bâtiments dans une recherche d'étanchéité à l'air. Cette solution permet de minimiser les besoins de chauffage et augmentera le pouvoir d'achat.

L'instruction à Chalette (suite)

du Second Empire à la IIIe République

Chalette et la vallée du Loing

Nous avons vu (CPC n° 142) que grâce aux « lois Guizot », l'enseignement primaire commence à se développer en France et à Chalette en particulier. Cependant, cette éducation souffre de graves carences et, faute de moyens, elle se révèle particulièrement inefficace.

Nous avons constaté que Chalette a attendu 1834 et l'obligation qui lui en était faite pour construire sa première école. Les élites qui administrent la commune, toutes grands propriétaires ou notables, sont peu pressées de développer l'enseignement, d'autant plus que ce sont eux (et les quatre ou cinq contribuables qui payent le plus d'impôt, lesquels d'ailleurs participent aux séances du conseil municipal) qui doivent en supporter les dépenses.



Hélas, cette école située au Bourg profite surtout aux enfants qui y habitent. Ce n'est pas le cas des petits Chalettois du Lancy, en raison de l'éloignement, et surtout pas des enfants de Vésines qui sont séparés du Bourg par la vallée du Loing.

La passerelle, qu'une crue a emportée l'hiver 1983, n'existe pas encore. Au Gué aux

Biches, seul un pont branlant et vermoulu permet de franchir le Loing. Le problème de la construction de cette passerelle et le remplacement du vieux pont se posent dès 1853. Au conseil municipal, les élus en discutent longuement, mais aucun projet n'aboutit faute de moyens.

Le 29 juin 1856, un drame vient secouer l'apathie du conseil. Malgré les dangers, une vingtaine d'enfants de Vésines franchissent tous les jours la rivière pour venir à l'école. L'accident est inévitable : deux enfants glissent, tombent dans la rivière et une petite fille succombe. Devant la colère des Chalettois, le conseil décide de construire cette passerelle rendue indispensable par le développement de Vésines. En attendant, « l'instituteur et le garde champêtre doivent aller chercher les élèves au-delà de la rivière » tous les jours pour les aider à traverser.

Cette passerelle sera construite en 1859 ; elle coûte à la commune 11 135,89 francs. La commune s'est endettée jusqu'en 1864.

Puisqu'il est en si bon chemin, le conseil s'attaque au problème du Gué aux Biches. Depuis 1853, l'usine Hutchinson, établie à Vésines, provoque un afflux d'ouvriers qui ont bien du mal à traverser le Loing.

En août 1861, M. Leclair, agent voyer de Montargis (fonctionnaire chargé de veiller à l'entretien et/ou à l'aménagement des voies de communication, de la voirie d'une ville, d'un département), présente les devis d'un nouveau pont pour 1 887,58 francs. Or, la commune ne possède dans ses caisses que 1 300 francs. Aussi demande-t-elle au préfet un secours de 587,58 francs pour pouvoir reconstruire le pont avant l'hiver en raison de la vétusté de l'ancien.

Qu'est-il arrivé ensuite ? Nous supposons que le vieux pont a simplement été rafistolé, car les archives parlent de « la passerelle du Gué aux Biches ». En 1875, Chalette refuse d'aider Cepoy à construire son propre pont, sous prétexte que le pont du Gué aux Biches n'est pas encore fait. Et pourtant, un tiers de la population chalettoise passe à cet endroit ! Il faut attendre 1881 pour que l'urgence de la construction d'un véritable pont se fasse sentir. Les travaux d'un « pont en fer » ne commenceront qu'en 1883...

ÉTAT-CIVIL

Naissances :

- Lyselle MOMHA-BITJOKA
- Matias DE FREITAS MARANTE
- Hafsa YONCA
- Idriss CHAABI
- Agathe BORREGO
- Meliha ATAS
- Damla HOSBAS

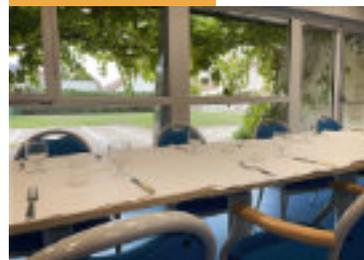
Mariage :

- Sihame LAKAL-RBIZA et Umit GENCKAFA

Décès :

- Jean DESMET
- Jeanne BALLESTER (GODEFERT)
- Maria GOMES DE BARROS (LOPES DE SA)
- Solange CORJON (DELAVEAU)
- Yvette LE GOFF (LEPAGE)
- Renée PONTHEUX (GOGIEN)
- Jean-Paul RIALLAND
- José VILLERT
- Micheline DELEMBRE (GOYON)

À NOTER



Le restaurant du foyer Marlin fermera ses portes pour les fêtes les deux dernières semaines de décembre. Il rouvrira le 3 janvier.

Notez qu'à partir du lundi 9 janvier, le restaurant Marlin bascule en ouverture **du lundi au vendredi** et sera désormais fermé le samedi !

Renseignements et réservations au 02 18 12 01 96.

À L’AFFICHE



MARCHÉ DE

NOËL

VILLAGE GOURMAND

DIMANCHE 18
RANDO avec la
Randonnée
chalettoise.
Départ 9h sur le
marché.

DIMANCHE 18
CONCERT DE NOËL
avec la chorale
l’Air du Temps.
15h à l’église du
Bourg

SAM 17 • DIM 18 DÉCEMBRE

SAMEDI
10H-19H

PLACE JEAN-JAURÈS

DIMANCHE
9H-18H

RENDEZ-VOUS

Animation bébés

lecteurs : découverte du livre à travers des albums jusqu’à 3 ans. **Samedi 17 décembre** à 10h30 à la médiathèque de Chalette.

Ateliers de l’Espace public numérique de la médiathèque le jeudi et le samedi à 9h45.

• **PPI découvrir Internet** : jeudi 8 et samedi 8 décembre.

Conseil municipal : mardi 13 décembre à 20h30.

Collecte de déchets avec les enfants du CME : rendez-vous **samedi 7 janvier** de 10h à 11h30. Parking derrière la Poste - école Camille-Claudel (Bourg).

MER 14 DÉCEMBRE
16H - GRATUIT



Médiathèque
de Chalette-sur-Loing

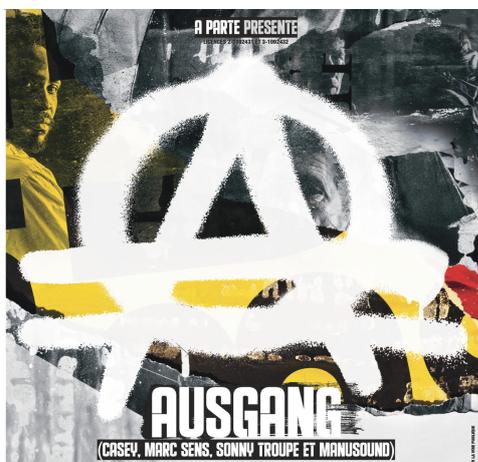
LA BOUM DES BOUMBOXERS



AU HANGAR
SAM 10 DÉCEMBRE • 16H



02 38 93 17 96
5, rue de la Forêt - Chalette
Tarif unique : 4€



EN CONCERT
AU HANGAR
VEN 16 DÉCEMBRE • 20H30



02 38 93 17 96
5, rue de la Forêt - Chalette
Tarif : 11€/9€



Les services municipaux
vous souhaitent de
très bonnes fêtes
de fin d’année !